

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 06 décembre 2012**

Objet : Subvention de fonctionnement

L'an deux mille douze, le six décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt sept novembre, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE
Mr Vincent TURPINAT
Mr Bernard BROUILLE
Mr Pierre LEFORT
Mr Michel DA CUNHA
Mr Didier BARDET
Mr Jean-Pierre BERNARDIE
Mr Arnaud BOULESTEIX
Mr Olivier DUCOURTIEUX
Mr Bernard JAUVION

Conseiller Régional du Limousin
Conseiller Régional du Limousin
Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Conseiller Général du Conseil général Haute Vienne
Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mme Ghislaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)
Mme Patricia BROUSSOLLE (et son suppléant)
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)

Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

En référence à l'avenant N°13 relatif aux travaux qui ont été réalisés en 2009 sur Eyjeaux, une subvention annuelle de fonctionnement (d'exploitation) d'un montant de 2 500 euros est attribuée à Axione Limousin en remboursement de frais de services liés à France Télécom.

Au budget primitif, les crédits correspondants ont été ouverts à l'article 6574, en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL décident, à l'unanimité, de verser une subvention de fonctionnement à Axione Limousin sur l'exercice 2012, d'un montant de 2 500 euros dans le cadre de l'avenant N°13 au contrat de concession.



Fait à Limoges, le 06 décembre 2012

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE